

ASSEMBLÉE NATIONALE
7 juillet 2021

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 4307)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 776

présenté par
M. Chiche

à l'amendement n° 646 de Mme Pételle

ARTICLE 8

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.